



Déclaration liminaire FSU

CAEN 25 avril 2025

La FSU tient à réaffirmer avec force son attachement aux Conseils Académiques de l'Éducation Nationale (CAEN), instance essentielle où les représentant·es des personnels, des usager·es et des élu·es des collectivités territoriales peuvent débattre des politiques scolaires, de l'état du bâti scolaire – notamment des lycées – et interpeller conjointement les recteur·rices, les président·es de région et les préfet·es.

Un moment envisagé – nous interpellons le représentant de l'Académie sur le sujet –, le projet de suppression des CAEN s'inscrit dans un contexte inquiétant de recul démocratique. L'amendement finalement repoussé par l'Assemblée nationale portant la suppression des Conseils Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) en est la preuve : une même logique délétère vise à fragiliser les espaces de dialogue social et citoyen.

Cette dynamique est d'autant plus alarmante qu'elle concerne toutes les prérogatives de la puissance publique. Le gouvernement envisage ainsi d'exonérer les projets industriels de toute participation du public obligatoire, retirant à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) son rôle de garant de la concertation. Mines, usines, projets polluants pourraient échapper à tout débat démocratique, au mépris de la Charte de l'Environnement.

Pourtant, dans ces instances – CAEN, CESER ou autres –, les représentant·es de la FSU portent des combats essentiels : aménagement du territoire, transports, éducation, formation professionnelle, santé environnementale. Nous y défendons le progrès social et écologique, notamment pour les plus fragiles. Ces lieux sont irremplaçables : comment, sans eux, interroger les collectivités sur leurs investissements scolaires ou leurs priorités régionales ?

La FSU dénonce ces attaques répétées contre la démocratie sociale. Sous couvert de « simplification », on prive les citoyen·nes, les personnels et les élu·es des moyens de participer aux décisions qui les concernent. Plutôt que de supprimer ces instances, il faut les renforcer et y garantir des débats transparents. La FSU y veillera, aux côtés de tous ceux et celles qui refusent cette marche arrière démocratique.

De même, la FSU s'insurge contre les méthodes autoritaires de la Ministre de l'Éducation Nationale, qui a déjà fait ses preuves en usant du 49-3 à tout va pour imposer la réforme des retraites de 2023.

C'est ainsi que pendant le week-end de Pâques, Élisabeth Borne a fait paraître le décret et les arrêtés sur la réforme de la formation initiale et des concours. La ministre avait au préalable déjà refusé de présenter ces textes au CSA ministériel. Pourtant, les groupes de travail sur ce sujet sont toujours en cours. Ce passage en force brutal, véritable déni de démocratie sociale, relève d'une logique de 49-3 dont Mme Borne a tristement retrouvé les réflexes. Pour la FSU, il n'est toujours pas acceptable de déqualifier nos métiers avec un concours pendant l'année de licence 3 (donc avec un niveau universitaire de licence 2 et demi) et de tordre le statut pour affaiblir encore l'entrée dans le métier. Avec la baisse des horaires des formations universitaires depuis 20 ans, c'est recruter à peine au niveau d'une première année d'université de la fin des années 1990. Ce projet ouvre aussi la voie à un Second Degré «à deux vitesses», avec le décrochage entre le CAPES/T et l'agrégation que cela induirait, cette dernière échappant à cette réforme. La FSU a d'autres solutions. Il faut une revalorisation salariale massive pour créer un choc d'attractivité doublée d'une baisse du nombre d'élèves par classe pour que la France ne soit plus championne de l'UE des classes les plus chargées. C'est bien « le niveau de salaire insuffisant », « les conditions de travail/difficultés au quotidien » et le « manque de reconnaissance du métier d'enseignant » qui constituent, chez les étudiant·es, les trois principaux facteurs de rejet du métier d'enseignant·e. Ils·et elles ont aussi eu écho de la manière dont sont traité·es les personnels, ce qui ne les incite guère à embrasser ces carrières.

Bienveillance, bien-être des personnels, nous en sommes bien loin d'ailleurs. Les exemples ne manquent pas ! Quelle considération pour les personnels qui découvrent via un message sur I-Prof qu'ils perdent leur poste et ne feront plus partie de l'équipe pédagogique de leur établissement à la rentrée ? Que personne n'ait songé à les prévenir est humainement inconcevable. Si tous les conseils d'administration s'étaient tenus sur la répartition de la DHG qui peut entraîner des créations et suppressions de postes, cela ne se serait pas produit. Mais en contournant les instances officielles de dialogue où siègent les représentant·es des personnels, nous voici confronté·es à du « new public management » qui ne gère que des données comptables en faisant fi des considérations humaines. Il en est de même lorsque le rectorat décide de proposer aux professeurs principaux volontaires de s'inscrire à une formation sur l'orientation organisée par la DRAIO, faisant fi des personnels Psy-EN dont c'est la compétence. Encore une fois, les compétences et les spécificités des métiers sont niées pour aboutir à un empilement de tâches pour les uns et une perte de sens du métier, voire sa remise en cause pour les autres, la multiplication de référents divers entretient également la confusion, et tout cela dans un seul but, faire des économies budgétaires.

De son côté, David Margueritte, ancien vice-président de la Région, a même interrogé la ministre de l'Éducation Nationale Élisabeth Borne sur ce sujet de l'orientation scolaire, pointant « *des défaillances persistantes* » de celle-ci « *malgré l'allocation de moyens financiers importants* », pour lui expliquer que les Régions sont « *les mieux placées pour piloter des dispositifs d'orientation sur les métiers* ».

À travers les assises de l'orientation qui se sont déclinées dans les académies entre novembre et mars, les régions sont revenues une nouvelle fois à la charge pour tenter d'obtenir la responsabilité de toute la chaîne de l'orientation en plus de l'information. Elles promeuvent l'idée d'un guichet unique espérant la disparition des CIO. Ce serait le glissement assuré vers d'une part, une conception de l'orientation soumise à l'insertion professionnelle à court terme pour répondre aux besoins des entreprises locales, et d'autre part vers la privatisation du conseil et de l'accompagnement des élèves, puisque les régions délègueraient cette mission aux *start-ups* et aux organismes privés.

On est loin de la conception défendue par la FSU devant permettre avant tout le développement de la personne et son émancipation, grâce à la culture et à la qualification, mais aussi lui permettre de se réinsérer professionnellement surtout si les besoins locaux évoluent. La FSU rappelle, comme elle l'a déjà exprimé à plusieurs reprises, que l'orientation ne doit pas être réduite à l'adéquation au marché de l'emploi à plus ou moins court terme et que le lien entre l'orientation et psychologie demeure primordial. La FSU s'opposera à toute mesure visant à confier davantage de compétences aux régions, l'orientation scolaire doit rester à l'ÉN et il faut recruter des PsyEN à la hauteur des besoins !

Les régions ont pourtant déjà fait à faire pour remplir correctement la mission d'information qui leur a été donnée. Ainsi le rapport Davi et Cazenave (Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur, juin 2023) a relayé les avis souvent très négatifs des parents d'élèves, des élèves et des enseignants sur les actions d'information menées par les régions. On ne peut que regretter l'époque où les DRONISEP produisaient une information fiable, neutre et exhaustive à destination des élèves, des familles et des professionnels de l'Éducation.

Pour la voie professionnelle, la conception hors sol de la réorganisation de l'année de terminale avec le parcours en Y s'avère désastreuse et particulièrement impactante pour les élèves comme pour les enseignants. En effet, alors que l'année scolaire se voit amputée de 6 semaines, soit 20% du temps annuel de classe, les exigences programmatiques n'ont pas changé, ce qui contraint à traiter les mêmes choses en classe avec un temps bien plus court. À cela s'ajoute la recherche de terrain de stage pour 6 semaines pour tous les élèves de terminale qui le souhaitent, tous partant à la même période, alors que les possibilités sont déjà limitées pendant l'année. Pour ajouter de la difficulté à la désorganisation programmée, les stages de seconde GT sont sur la même période...

Pour les élèves de terminale qui préfèrent continuer vers un BTS et donc rester 6 semaines supplémentaires en classe, il n'est question que d'un programme flou et de travail sur les compétences psycho-sociales, certains établissements allant jusqu'à

enviser la sylvothérapie ! Quand finira-t-on par écouter les personnels enseignants sur le terrain qui sont les mieux à même de proposer des organisations réalistes et non pénalisantes ?

De même, quand arrêtera-t-on d'instrumentaliser la baisse démographique pour justifier des nouvelles suppressions d'emplois décidées pour la prochaine année scolaire ? Après des années de dégradations continues des conditions d'enseignement, la diminution du nombre d'élèves accueillis à la prochaine rentrée aurait au contraire pu permettre de diminuer les effectifs par classe, améliorer le climat scolaire et de mieux prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers dont le nombre a fortement augmenté ces dernières années. Rien de tout cela ne sera possible ! Bien au contraire, l'actuel gouvernement envisage d'accentuer cette politique néfaste pour la jeunesse, comme en témoigne la déclaration d'Eric Lombard, ministre de l'Économie qui annonce 40 milliards d'économies à trouver pour le budget 2026, ce qui se traduira à n'en pas douter par de nouvelles suppressions massives de moyens et d'emplois pour l'éducation. D'autres choix politiques sont pourtant possibles, en commençant par rétablir une justice fiscale, afin de financer les dépenses nécessaires pour instaurer un service public d'éducation de qualité.

La FSU Normandie s'oppose donc aux politiques d'injonctions qui ne font que des dégâts parmi les usagers et les personnels et exige au contraire de renouer avec un véritable dialogue social qui permette de proposer de vraies améliorations des services publics pour un égal accès à toutes et tous aussi bien sur le territoire normand, que partout ailleurs en France métropolitaine et dans tous les territoires ultra-marins.